ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commissariats

Question orale n° 509

Texte de la question

Mme Marie-Lou Marcel attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur l'éventuelle fermeture programmée du commissariat de Decazeville et sur la nécessité de garantir des moyens aux forces de l'ordre sur le bassin de Decazeville. La fermeture du commissariat de Decazeville, véritable serpent de mer depuis quinze ans, est appréhendée par les acteurs de la sécurité du bassin comme par sa population. Cette appréhension se fonde sur les propos tenus par le directeur général de la police nationale qui a annoncé le mardi 6 janvier la suppression de 4 800 postes de fonctionnaires et la fermeture de 17 commissariats sans précision sur les villes concernées. Il convient de rappeler que le site de Decazeville est déjà un site où se retrouvent des policiers ayant « fait les frais » de précédents redéploiements. Depuis 2001, il accueille en effet du personnel précédemment affecté aux commissariats de Figeac ou de Villefranche-de-Rouergue. De nouvelles coupes dans le personnel de la police nationale du bassin et la fermeture de commissariat constitueraient *de facto* la preuve d'une démission de l'État pour ce qui est de l'exercice de ses missions régaliennes. Elles font craindre une augmentation fondée des délits ainsi qu'une privatisation de la sécurité. Elle attend donc d'elle qu'elle l'informe précisément des projets annoncés par le directeur général et de ses conséquences pour le bassin decazevillois.

Texte de la réponse

MAINTIEN DU COMMISSARIAT DE DECAZEVILLE EN AVEYRON

M. le président. La parole est à Mme Marie-Lou Marcel, pour exposer sa question, n° 509, relative au maintien du commissariat de Decazeville en Aveyron.

Mme Marie-Lou Marcel. Frédéric Péchenard, directeur général de la police nationale, a annoncé, mardi 6 janvier, la suppression de 4 800 postes de fonctionnaires de police et la fermeture de dix-sept commissariats pour l'année 2009.

Cette annonce suscite l'inquiétude dans ma circonscription. En effet, depuis quinze ans, la fermeture du commissariat de Decazeville est régulièrement évoquée et ce serpent de mer fréquemment agité nourrit les craintes des acteurs de la sécurité du bassin Decazevillois comme celles de sa population.

Il convient de savoir qu'actuellement ce commissariat n'accueille plus en son sein que 55 personnes, dont 45 policiers. Les effectifs étaient de 75 en 2002 et il est important de noter que, depuis 2001 et la fermeture successive des commissariats de Villefranche-de-Rouergue et de Figeac, le site de Decazeville est déjà celui où ont été regroupés les fonctionnaires de police ayant fait les frais des précédentes réorganisations et redéploiements de personnes.

Or que constate-t-on malgré ce qui nous est présenté comme une rationalisation de l'offre de présence des forces de sécurité ? La délinquance a augmenté de 10 % de 2007 à 2008, après avoir déjà connu une hausse entre 2006 et 2007. Les gardes à vue ont progressé de plus de 120 % entre 2005 et 2008, passant de 69 à 151. Les faits constatés ont également connu une hausse de plus de 110 %, passant de 345 à 720 pour la même période. On mesure mieux ainsi le risque que constituerait pour nos concitoyens la fermeture du commissariat de Decazeville.

De nouvelles coupes dans le personnel de la police nationale du bassin et la fermeture de ce commissariat constitueraient, de fait, la preuve d'une démission de l'État pour ce qui est de l'exercice de ses missions régaliennes. Elles font craindre une augmentation fondée des délits, ainsi que, à terme une privatisation de la sécurité.
Une éventuelle transformation en zone de gendarmerie ne permettrait pas d'assurer la sécurité dans un territoire tout particulièrement difficile en raison tant de sa géographie que de son étendue. C'est la raison pour laquelle je demande à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales de nous donner des précisions sur l'avenir du commissariat de Decazeville et de nous dire si sa fermeture est programmée à plus ou moins brève échéance.
M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, secrétaire d'État chargé de l'outre-mer.
M. Yves Jégo, *secrétaire d'État chargé de l'outre-mer*. Madame la députée, vous évoquez la politique de sécurité menée par le Gouvernement. Je me réjouis que vous appeliez de vos voeux plus de fermeté et de moyens. Je suis sûr que vous approuverez les différents projets de loi qui vous seront présentés pour atteindre ce résultat. Je regrette que, depuis maintenant de nombreuses années, le groupe auquel vous appartenez n'ait pas cru bon de voir tous les moyens que nous avons développés pour faire régresser l'insécurité dans notre pays.
S'agissant plus spécifiquement de la circonscription de sécurité publique dont le commissariat de Decazeville est le siège, contrairement à ce que vous dites, les effectifs sont passés de 46 au 1er janvier 2003 à 55 au 1er janvier 2008. Ils ont donc non pas diminué, mais augmenté. Ils sont demeurés stables au 1er janvier 2009. Ils incluent 43 gradés et gardiens de la paix, soit un nombre supérieur à l'effectif de référence : 33 gradés pour ce type de circonscription. Vous voyez donc que les moyens du commissariat sont renforcés pour répondre à l'attente légitime des populations en matière de sécurité.
Le 6 janvier dernier, Frédéric Péchenard a effectivement présenté personnellement aux organisations syndicales les grandes réformes à venir, notamment dans le cadre de la future LOPPSI et de l'harmonisation des zones de compétences entre police et gendarmerie. Pour être maire d'une commune qui a connu ces harmonisations, je peux vous dire que ce n'est pas toujours une mauvaise chose, au contraire, car cela permet souvent de renforcer les moyens.
Ces réformes garantiront une adaptation des forces de sécurité aux évolutions de la délinquance et une efficacité accrue des politiques de sécurité. A ce jour, Decazeville n'est pas concernée par les modifications envisageables. Il n'y a donc pas d'inquiétudes à avoir, d'autant que les moyens y sont renforcés. Vous avez parlé de l'augmentation du nombre de gardes à vue : c'est la preuve que les services de police travaillent. Nous pouvons tous les encourager à faire encore mieux au service de la sécurité de nos concitoyens.
M. le président. La parole est à Mme Marie-Lou Marcel.
Mme Marie-Lou Marcel. Je reviens sur les chiffres de 2003 : lors du redéploiement, l'effectif était de 75, dont 65 policiers, alors qu'il est actuellement de 55, dont 45 policiers.
J'ai bien noté qu'aucune réforme n'était prévue à ce jour pour le commissariat de Decazeville, mais la question que je pose est la suivante : y a-t-il une inquiétude à avoir sur ce commissariat à plus ou moins brève échéance ?

Données clés

Auteur : Mme Marie-Lou Marcel
Circonscription : Aveyron (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 509
Rubrique : Police
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales
Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 janvier 2009, page 596
Réponse publiée le : 28 janvier 2009, page 776
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 janvier 2009